

Pour un quotidien confortable et bien entouré

Pour favoriser le bien vivre à domicile des personnes de plus de 65 ans, La Coop Charente Maritime Habitat porte une attention particulière à l'aménagement de certains logements, à leur accès et aux services associés.

La Coop Charente Maritime Habitat a choisi de répondre aux exigences **du label national Habitat Senior Services®** pour adapter une partie de ses logements aux attentes et besoins de ses locataires seniors.

Le label Habitat Senior Services® participe pleinement d'une politique de prévention de la dépendance en proposant des **logements accessibles et adaptés**, ainsi que des services spécifiques aux seniors.

Tous les 3 ans, La Coop Charente Maritime Habitat est auditée par un organisme certificateur indépendant, qui contrôle la bonne application du label Habitat Senior Services®.



Les 3 engagements Habitat Senior Services®

1 Les abords et les parties communes de votre immeuble sont aménagés pour faciliter votre mobilité quotidienne.



2 Votre logement est aménagé pour votre confort et votre sécurité.



3 Les services de proximité sont renforcés pour un quotidien bien entouré.



« avec les travaux du label, ma vie est plus simple »

Marcel, locataire

1

2

Votre logement et ses abords sont adaptés pour votre confort et votre sécurité

Les abords

(lorsqu'ils appartiennent à votre bailleur)

- > Un arrêt minute vous permet de vous garer temporairement au pied de votre résidence
- > Les cheminements sont adaptés pour éviter les risques de chute
- > Votre résidence est facile d'accès
- > La signalétique est aisément lisible
- > Votre boîte aux lettres est facilement accessible



Les locaux collectifs

- > La porte du local à ordures est facile à manipuler



Dans votre logement, vous disposez de :

- > Un interphone ou un visiophone adapté
- > Un œil de porte et un entrebâilleur sur la porte d'entrée
- > La motorisation des volets roulants sur les portes fenêtres
- > Une commande d'éclairage à l'entrée de chaque pièce
- > Une prise de courant à hauteur adaptée par pièce
- > Des portes de placard coulissantes
- > Un dispositif de coupure du courant électrique accessible
- > Un accès adapté au balcon

Votre cuisine

- > Un mitigeur sur le robinet de l'évier
- > Un éclairage au dessus du plan de travail



Vos toilettes

- > Des barres de maintien

Votre chambre

- > Une prise télévision et téléphone
- > Une prise Internet

Votre salle de bain

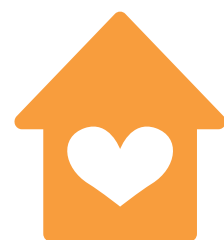
- > Une douche
- > Un mitigeur sur le robinet du lavabo
- > Un mitigeur thermostatique dans la douche
- > Des barres de maintien
- > Un sol antidérapant



3

Des services de proximité renforcés

Un interlocuteur privilégié est à votre service



> Suite à votre emménagement dans votre logement labellisé, votre référent vous présente votre nouvel environnement et fait le point sur votre logement.

> Il répond à vos questions et vous met en relation avec les partenaires de La Coop Charente Maritime Habitat

> Il prend en compte vos demandes d'aménagement technique de votre logement.

> Il vous informe des services existants sur votre quartier.

> Il vous propose des visites périodiques.

> Il travaille étroitement avec nos partenaires et nos équipes de proximité (gardiens, agents d'entretien, ouvriers...) afin de pouvoir être alerté sur d'éventuelles situations à risque.

De l'aide dans vos démarches administratives

Lorsque vous avez besoin d'aide dans vos démarches administratives, vous pouvez contacter votre interlocuteur habituel afin d'être accompagné pour :

> faire votre demande d'APL,

> faire un point sur votre assurance habitation,

> obtenir des explications sur votre avis de loyer ou sur les charges locatives,

> vous aider dans la déclaration et le suivi des sinistres survenus dans votre logement.



Pour vos démarches administratives ne concernant pas votre logement, votre référent vous orientera vers un partenaire de votre territoire pour :

> des conseils pour votre maintien à domicile,

> mettre en place une aide à domicile, un portage de repas...

> faire les démarches auprès de votre caisse de retraite.

Un suivi des entreprises qui interviennent chez vous



Pour un bon déroulement des travaux, suite à votre demande d'intervention, ou dans le cadre de la labellisation de votre logement :

> nous vous informons régulièrement de l'avancée des travaux, en cas de modification des délais ou du déroulement initialement prévu.



LA COOP
CHARENTE MARITIME
HABITAT

La Coop Charente Maritime Habitat est un nouvel acteur de construction et de gestion de logements sociaux sur le territoire de la Charente Maritime. Son objectif, faciliter le parcours résidentiel des habitants du territoire au service de l'intergénérationnel et offrir une offre immobilière diversifiée de la location sociale à l'accession à la propriété. La Coop Charente Maritime Habitat est une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) HLM, née de l'association de deux partenaires que sont :

• la CDC Habitat, filiale immobilière à vocation d'intérêt général de la Caisse des Dépôts, qui est le premier bailleur français avec plus de 510 000 logements.

• Habitat de la Vienne, 1^{er} bailleur du département de la Vienne avec près de 12000 logements, une présence dans 204 communes et 159 collaborateurs. Habitat de la Vienne est également le 1^{er} office public de l'habitat à avoir été labellisé HSS® en 2016 distingué au niveau excellence.

Membre de notre Conseil de Surveillance :



Votre Référent :

Laure Chabanne - Chargée de Clientèle Senior

Tél : 05 49 18 55 86

Mail : l.chabanne@ccmh.fr



HABITAT SENIOR
SERVICES®

un standard soutenu
par les pouvoirs publics
français et européens

Dès sa création en 2005, le label HSS® a été largement soutenu par les ministères. Le rapport Boulmier, remis en 2009 au secrétariat au logement et à l'Urbanisation, recommande explicitement de soutenir des démarches de labellisations telles que le label HSS®.

Après 8 ans de mise en œuvre chez plus de 20 bailleurs sociaux, cet intérêt ne s'est pas démenti, avec la visite de logements HSS par Mme Delaunay, Ministre en charge des personnes âgées et de l'autonomie.

En 2013, plus de 2000 logements HSS ont été mis en service pour la plus grande satisfaction des locataires. De nombreux bailleurs sociaux, collectivités locales et établissements publics s'intéressent au label. La rapidité de diffusion du label HSS® s'explique par sa simplicité et son adéquation avec les impératifs de politiques publiques.

Évaluation Habitat Senior Services®

Tous les 3 ans, un audit est réalisé par SGS ICS, organisme certificateur indépendant afin de renouveler la validité du label.



Habitat
Senior
Services®
plus

Bien vivre
à domicile

Coop Charente Maritime Habitat - 8 rue Eugène Thomas - 17000 La Rochelle
Tél : 05 46 51 10 27 - www.ccmh.fr